



Le secrétariat général de l'association AdP

A l'attention de :
Membres de l'association d'AdP

Objet : Evolution du mode de publication des bulletins de l'AdP

Paris, le 26 août 2024.

Chères et chers adépiens,

Le Bureau de l'AdP est heureux d'inaugurer une nouvelle approche concernant sa publication. Le Bulletin reste l'organe essentiel d'échange et de partage d'idées sur l'urbain au sein de l'AdP depuis 1989.

Fin 2023, nous avons en effet interrompu la diffusion du numéro 117 après la publication de sa première moitié, « Devenir urbaniste en Afrique », par besoin de réorganisation du mode de diffusion. Les nouveaux médias et techniques d'édition ont changé la donne à cette heure où les idées et les débats défilent partout à toute vitesse. Durant ce hiatus le Bureau a pu examiner toutes les options d'alternatives, - et consulter les membres lors de l'Assemblée générale, pour donner à la diffusion une portée plus effective dans le cadre d'un budget restreint.

En effet, au cours des dernières années l'association s'est vue graduellement désinvestie par ses donateurs institutionnels alors que les coûts relatifs à la publication (mise en page, secrétariat d'édition, diffusion par divers moyens, traduction, imprimerie) ne permettaient plus, avec les seules cotisations reçues, la prolongation d'une approche devenue moins effective en cette époque et de toute façon pratiquement inaccessible à nos moyens.

Dans ce nouveau format que nous proposons aujourd'hui, nous entendons d'abord diffuser gratuitement les articles un à un et mensuellement, **le premier du mois** : en priorité sur le site web, mais aussi par courriel et sur LinkedIn. De cette manière les articles ne se trouveront plus aussi contraints dans la forme et la longueur et la fonction éditoriale gagnera en présence et en fluidité. Nous espérons que cette approche arrivera à engager le débat et la participation (sur LinkedIn particulièrement, mais peut-être éventuellement sur d'autres plateformes aussi). Il en ira donc de l'intérêt de chacun pour valoriser la portée des idées énoncées dans les thématiques proposées dans les bulletins.

Le Bureau estime que ce moyen de diffusion sera mieux adapté, versatile et accessible à tous, qu'ils soient membres, ou pas. Nous estimons que cette nouvelle approche abonde dans la volonté de l'Association de se constituer un théâtre de débats d'idées sur fond de partage d'innovations, d'informations, de bibliographies, d'études de cas...

La publication des articles du bulletin 117B « Devenir urbaniste en Afrique » initie le lancement de ce nouveau format.

Nous profitons de l'occasion pour réaffirmer la valeur de la ressource que constitue le site Web de l'AdP, avec le corpus entier des Bulletins qui y est disponible aux membres en règle : une mine d'information à la fois pertinente et historique sur les thèmes les plus variés, mais toujours actuels et aptes à mettre les enjeux actuels en perspective. Ses 116 numéros antérieurs, dont quelques-uns sont traduits en anglais et en espagnol, sont téléversables. Bientôt, un moteur de recherche revisité permettra de dégager de vraies pépites selon les thèmes, les auteurs, les lieux, les enjeux... laissant aux membres d'AdP de [re]découvrir toute la richesse de la connaissance empirique des bulletins.

Dans un proche futur, les activités planifiées de l'AdP permettront de réaliser de nouvelles publications touchant par exemple sur la collaboration canadienne ; la francophonie et ses particularités dans un contexte mondial de perspectives urbaines ; les rapports collaboratifs Sud-Sud ; le Forum Urbain Mondial du Caire auquel l'AdP sera présente ; mobilités, informalité, les impacts de l'informatique et la soit-disante intelligence artificielle...

Ces thématiques font le quotidien du travail des professionnels de notre réseau, et tout membre qui voudrait contribuer, publier un retour d'expérience qui s'insérerait dans un thème en construction, voire proposer de nouvelles thématiques peut le faire en le manifestant dans les rencontres du Comité d'Administration, ou de façon informelle auprès de tout membre du Bureau.

À ce stade, les bulletins sont réalisés par un roulement de quelques personnes qui y travaillent de façon informelle, aisée et collégiale. Cependant, à l'image d'une approche plus ancienne au sein de l'AdP qui a été bien réelle et effective, un comité de rédaction sera reconstitué, qui concentrera une représentation plus large des membres, d'académiques invités ou de professionnels exerçant dans le conseil pour approfondir la vocation éditoriale des bulletins. Ce sera alors l'occasion pour chacun impliqué de pleinement bénéficier de l'association, et puis en retour faire bénéficier les récipiendaires de la pratique professionnelle. La participation de tout membre sera donc solidement encouragée.

Bonne lecture mensuelle,

Michel CARON et Gautier HUNOUT
Secrétaires général et adjoint.